

Pour parvenir à ce plan d'action, objectif final de la démarche qui sera développée avec les entreprises, un processus ponctué de plusieurs étapes, dont les livrables sont disponibles sur le site de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg, a été mis en place :

- ↳ un benchmark des expériences de GPEC portuaires / multisectorielles / territoriales / transfrontalières en France et en Europe;
- ↳ des entretiens avec une trentaine d'acteurs « têtes de réseau » des ports de Strasbourg et de Kehl, aussi bien institutionnels que privés, conduits par l'ADEUS autour de sept questions-clés et synthétisés sous forme de sept fiches-outils (« Quels enjeux d'avenir pour les ports ? » ; « L'évolution des filières présentes sur les ports » ; « Comment les entreprises anticipent-elles l'évolution de leurs filières ? » ; « Les besoins en compétences à moyen et long terme » ; « Quels seront les métiers de demain ? » ; « Des métiers menacés ? » ; « Quelles priorités de formation pour couvrir les besoins actuels et futurs ? »);
- ↳ une présentation du tissu économique et des métiers de la zone portuaire, comprenant une cartographie des entreprises, emplois et métiers du port de Strasbourg, ainsi qu'une présentation prospective des métiers à l'horizon 2020;
- ↳ un débat d'acteurs institutionnels organisé le 25 novembre 2013 à Kehl autour de trois tables rondes sur les problématiques de l'emploi dans les zones portuaires de Strasbourg et de Kehl.

QUELLES PRIORITÉS D'ACTION ET QUELLES RÉALISATIONS À COURT TERME ?

LES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ONT PERMIS DE DÉTERMINER QUATRE AXES D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR LES ZONES PORTUAIRES DE STRASBOURG ET DE KEHL :

- maîtriser l'impact de la désindustrialisation en termes d'emploi (renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi issus des restructurations);
- optimiser l'appareil de formation existant (centrer la formation technique sur la maîtrise de l'outil, renforcer les connaissances linguistiques, reconnaissance des diplômes, etc.);
- valoriser les parcours techniques (principalement en France en favorisant l'apprentissage);
- favoriser les reconversions (via la consolidation de la formation continue et des formations courtes).

La démarche de GPEC transfrontalière est par ailleurs articulée à des opérations de court terme visant les jeunes. C'est le cas du projet REVE (Rapprochement Entre Voisins pour l'Emploi) de la Maison de l'Emploi, qui a organisé en 2013 une série de visites d'entreprises allemandes basées sur le port de Kehl en besoin de recrutement et proposant des formations en apprentissage aux métiers qu'elles recherchent.

EN QUOI CETTE BONNE PRATIQUE PEUT ÊTRE REPRISÉ DANS D'AUTRES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS ?

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau n'est pas le seul territoire transfrontalier caractérisé par une filière économique commune aux deux versants de la frontière : la Sarre et la Lorraine partagent une spécialisation dans le secteur automobile, le Pays Basque français et espagnol dans l'agroalimentaire, la frontière franco-belge dans le textile, etc. En fonction du degré de complémentarité entre les tissus économiques de part et d'autre de la frontière et des perspectives communes de mutation du secteur, une démarche analogue peut se révéler bénéfique afin de mieux anticiper les besoins et d'élaborer une réponse concertée.

Il est par ailleurs intéressant de voir que la GPEC territoriale fait la synthèse entre les enjeux de l'activité économique (entreprises) et ceux de l'emploi/formation (salariés). En ce sens, il s'agit d'un processus structurant de développement économique permettant de faire évoluer conjointement les filières, les métiers et l'offre de formation.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<http://www.maisonemploi-strasbourg.org/la-demarche-de-gpec-des-ports>

Contact :

Sylvie VIGNERON
Chargée de projet dans les secteurs des Ports
Strasbourg/Kehl et de l'Industrie
Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg
svigneron@maisonemploi-strasbourg.org